

Service Personnes Handicapées
Réf. Circulaire MOB
@ handicap@iriscare.brussels

Circulaire
aux Organismes assureurs bruxellois dans le
domaine des soins de santé et de l'aide aux
personnes
aux Technologues orthopédiques en aides à
la mobilité

Objet : Circulaire du Conseil de gestion de la Santé et de l'Aide aux personnes du 27 mars 2024, concernant l'indexation de l'enveloppe en entretiens et réparations des aides à la mobilité

1. Introduction

Cette circulaire a pour objet de préciser la procédure d'indexation de l'enveloppe budgétaire en matière d'entretien et réparation pour les aides à la mobilité, suite à la modification de la nomenclature entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

2. Indexation de l'enveloppe

Le montant disponible en entretien et réparation est indexé selon les modalités reprises à l'article 1er de l'arrêté du Collège réuni de la Commission communautaire commune du 19 décembre 2019 établissant la nomenclature des aides à la mobilité.

Le montant disponible dans l'enveloppe est indexé, qu'il ait été entamé ou non :

- A partir du 1^{er} janvier 2024 pour des aides à la mobilité octroyées avant 2024 ;
- A partir de la date de délivrance pour des aides à la mobilité octroyées à partir du 1er janvier 2024.

La règle d'arrondi est la suivante : si le troisième chiffre après la virgule est égal ou supérieur à 5, on arrondit au centime supérieur ; si le troisième chiffre après la virgule est inférieur à 5, on arrondit au centime inférieur.

Exemple de calcul d'enveloppe entretien et réparation pour une aide à la mobilité octroyée avant 2024 :

Date de délivrance de l'aide à la mobilité = 01/07/2020.

Enveloppe calculée le 01/01/2024 = 500€

En 2025, il y a une indexation de 2%, l'enveloppe de 500€ est indexée de 2%, elle vaut 510€.

En 2026, il y a une indexation de 2%, l'enveloppe de 510€ est indexée de 2%, elle vaut 520,20€.

En 2027, il y a des frais en entretien et réparation de 100€, le solde de l'enveloppe est de 420,20€ (520,20 € - 100 € = 420,20€).

En 2028, il y a une nouvelle indexation de 2%, le solde de l'enveloppe est indexée de 2%, elle vaut 428,60€.

En 2029, il y a des frais en entretiens et réparation de 120€, le solde de l'enveloppe est de 308,60€ (428,60 - 120 = 308,60€).

En 2030, il y a une nouvelle indexation de 2%, le solde de l'enveloppe est indexée de 2%, elle vaut 314,77€.

En 2031, il y a des frais en entretien et réparation de 200€, le solde de l'enveloppe est de 114,77€ (314,77 - 200 = 114,77€).

	n = 2024	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	n+6	n+7
Hypothèse d'indexation		2%	2%		2%		2%	
Enveloppe	500	510	520,20	520,20	428,60	428,60	314,77	314,77
Frais d'entretien et réparation				100		120		200
Nouveau solde de l'enveloppe	500	510	520,20	420,20	428,60	308,60	314,77	114,77
Nouveau solde de l'enveloppe avec application de l'arrondi	500	510	520,20	420,20	428,60	308,60	314,77	114,77

Exemple de calcul d'enveloppe entretien et réparation pour une aide à la mobilité octroyée à partir de janvier 2024 :

Date de délivrance de l'aide à la mobilité = 01/01/2026

Enveloppe calculée le 01/01/2026 = 500€

En 2027, il y a une indexation de 2%, l'enveloppe de 500€ est indexée de 2%, elle vaut 510€.

En 2028, il y a une indexation de 2%, l'enveloppe de 510€ est indexée de 2%, elle vaut 520,20€.

En 2029, il y a des frais en entretien et réparation de 100€, le solde de l'enveloppe est de 420,20€ (520,20 € - 100 € = 420,20€).

En 2030, il y a une nouvelle indexation de 2%, le solde de l'enveloppe est indexée de 2%, elle vaut 428,60€.

En 2031, il y a des frais en entretiens et réparation de 120€, le solde de l'enveloppe est de 308,60€ (428,60 - 120 = 308,60€).

En 2032, il y a une nouvelle indexation de 2%, le solde de l'enveloppe est indexée de 2%, elle vaut 314,77€.

En 2033, il y a des frais en entretien et réparation de 200€, le solde de l'enveloppe est de 114,77€ (314,77 - 200 = 114,77€).

	n = 2026	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	n+6	n+7
Hypothèse d'indexation		2%	2%		2%		2%	
Enveloppe	500	510	520,20	520,20	428,60	428,60	314,77	314,77
Frais d'entretien et réparation				100		120		200
Nouveau solde de l'enveloppe	500	510	520,20	420,20	428,60	308,60	314,77	114,77
Nouveau solde de l'enveloppe avec application de l'arrondi	500	510	520,20	420,20	428,60	308,60	314,77	114,77

Tania DEKENS

Fonctionnaire dirigeant

